

## **Familles Rurales. Association du Bailleul**

Adresse : la Mairie - 72200 Le Bailleul

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 avril 2017.**

Excusés : Denise Babinot, Marie-Madeleine Bourges, Mélina Guérineau, Christelle Monnier, Christelle Seguin, Marie-France Thérrouin

Présents : Julien Collet, Emilie Bataille, Marie-Christine Chailleux, Marie-Aude Dehoux, Nicole Dober, Martine Herreman, Christine Poisson, Roseline Portier, Sandrine Vannier, Emmanuelle Poitou, Sandra Rousseau

#### **Ordre du jour :**

- 1) Point sur la Matinée récréative de Printemps
- 2) Point sur l'atelier De Fils en Aiguilles
- 3) Préparation de l'Assemblée Générale du 13 mai 2017 :
  - Rapport financier au 31/12/2016
  - Rapport moral
  - Tiers sortant : Bataille Emilie, Bourges Marie-Madeleine, Dehoux Marie-Aude, Dober Nicole, Monnier Christelle, Vannier Sandrine
- 4) Recrutement de bénévoles
- 5) Orientation des activités de la saison 2017-2018
- 6) Calendrier des réservations des salles jusqu'en septembre 2018
- 7) Questions diverses

#### **1) *Matinée créative***

Emilie nous a présenté les projets. La date posée est le 10 juin, nous devons demander confirmation à la Mairie pour la réservation de la salle. Il s'agira d'un moment parents-enfants.

Les prochaines dates seraient :

- jeux de société en famille le 14 octobre 10h-12h
- cuisine de Noël 4-8 ans le 25 novembre 10h-12h
- atelier de printemps (bricolage) le 14 avril 10h-12h

#### **2) *De Fils en Aiguilles***

Il a été fait remarquer une baisse d'effectif.

Il a été proposé d'apporter des bases de couture « basique ».

Reprise des cours le 12 septembre, 20 séances au long de l'année à raison d'une séance toutes les 2 semaines. Une cotisation annuelle de 25€ pour les adhérents et 35€ pour les non-adhérents sera demandée.

#### **3) *Assemblée générale et Spectacle de Modern Jazz***

Le gala sera le samedi 13 mai à 20h30. Avant il y aura à partir de 20h l'assemblée générale.

La scène sera prête mercredi et les rideaux seront prêts la semaine prochaine.

Les programmes seront vendus 2€.

Un planning de répartitions de tâches a été préparé par Sandrine pour le jour du gala.

Plusieurs personnes disponibles pour aider Sandrine, Marie-Aude, Sandra et Emmanuelle pour les répétitions générales et le spectacle, notamment pour la prise en charge des danseuses à la répétition, pour l'installation de la salle le 13 mai à partir de 13h et pour encadrer pendant le goûter du 17 mai. On peut d'ailleurs déjà les remercier pour le travail considérable qu'elles ont accompli tout au long de l'année. Plus de 300h de couture ont été compté approximativement pour la réalisation des tenues par 8 personnes.

Du cidre sera offert pour le cocktail après le gala, et pendant des bouteilles seront prévus. Lors du dernier CA, nous avons décidé d'ajouter une carte cadeau FNAC de 100€ (cadeau en compte) au format électronique pour Manon pour ses trajets. Julien s'en charge. Le gala de l'année prochaine serait le 2 juin 2018.

#### ***a) Exposition après le spectacle***

Nous avons décidé de faire sortir les gens par la salle club pour qu'ils découvrent l'exposition. Julien a commandé du cidre chez Gildas et prévu du jus d'orange pour le pot. On exposera des photos sur les grilles et des sujets réalisés à la couture et dans les différentes activités ponctuelles comme le scrapbooking. Roseline réimprime une affiche des différentes manifestations.

#### ***b) Goûter du 17 mai***

Sandrine se charge de faire les courses pour le goûter et la salle est réservée. On pourra y réserver les DVD pour la rentrée. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles dès le mercredi 17 mai pour ceux qui le souhaitent. Un formulaire à remplir par les adhérents, qui sera valable pour toutes les inscriptions, sera ajouté aux dossiers d'inscription pour faciliter le remplissage des cartes d'adhésion en début d'année 2018.

#### ***4) Recrutement de bénévoles***

Deux bénévoles souhaitent rejoindre le Conseil d'Administration lors de la prochaine Assemblée Générale Manon Puttkammer et Stéphanie Beaufils.

#### ***5) Orientation des activités de la saison 2017-2018***

##### ***a) Inscriptions en septembre***

Il reste à déterminer une date de permanence pour les inscriptions, un samedi matin début septembre.

##### ***b) Marathon Photo***

A ce jour, il y a 12 inscriptions. Le tarif est de 3€.

Il se déroulera en 2 temps :

- 9h30 (tirage au sort) - 10h jusqu'à 12h

- 13h45 (tirage au sort) - 14h jusqu'à 16h

Les résultats seront donnés à 17h.

Il a été dit que la balade photographique sera maintenue à la rentrée prochaine ainsi que le marathon photo.

Il faut réfléchir à de nouvelles idées pour l'hiver ou à une autre méthode.

##### ***c) Animation jeunesse***

Nous avons envisagé d'éviter les activités pendant les vacances scolaires, mais le calendrier est chargé et nous maintiendrons le premier samedi des vacances. Les activités de l'année seront définies le 14 octobre avec les jeunes, à partir de 10 ans.

Nous avons signé une convention afin d'accepter les chèques collège, distribués aux élèves de 3<sup>ème</sup> par le Conseil Départemental. Ces chèques sont utilisables pour toutes les activités, pour un montant maximum de 36€ pour des inscriptions annuelles, et un chèque maximum par personne et par activité ponctuelle.

##### ***d) Scrapbooking***

L'activité continuera à être proposée aux ados et aux adultes sur la même séance, une fois toutes les 4 semaines, le samedi matin. Toutes les personnes qui participent passent de bons moments, de bons retours sur les choix des œuvres à réaliser.

Le premier cours aura lieu le 23 septembre 2017, une cotisation annuelle de 20€ sera demandée aux adhérents et 30€ aux non-adhérents, et il y aura la possibilité d'y participer ponctuellement au prix de 3€ la séance pour les adhérents et 6€ pour les non-adhérents.

#### **6) Calendrier des réservations des salles jusqu'en septembre 2018**

Le calendrier sera établi en fonction des dates de début et des contraintes liées de chaque activité pour être transmis à la Mairie.

#### **7) Questions diverses**

Il a été précisé qu'il y avait une grosse consommation de photocopies couleur, justifiée, entre autres, par les programmes du spectacle de Modern Jazz et les affiches des autres activités. Cette dépense étant expliquée, la facture pourra être payée à la Mairie.

L'article et une photo seront à prévoir pour le bulletin municipal pour le 20 mai au plus tard.

Roseline a part à nouveau de son désir de quitter la présidence et a demandé à tous de réfléchir à un futur président.

Prochaine réunion CA, le lundi 22 mai à 20h30.

Secrétaire, Sandra Rousseau